

Impact des débroussailllements règlementaires sur le potentiel mellifère de la forêt méditerranéenne

Contexte

A l'échelle Française, européenne et mondiale, on observe depuis plusieurs années une réduction des populations d'abeilles domestiques et sauvages, et plus largement des pollinisateurs. Cette baisse sensible met en danger la reproduction et donc la survie de nombreuses plantes, menaçant la biodiversité. Plus de 20000 espèces d'abeilles dans le monde contribuent à la survie et à l'évolution de plus de 80 % des espèces végétales. La production de 84 % des espèces cultivées en Europe dépend directement de la pollinisation par les insectes, et plus particulièrement par les abeilles. Les répercussions de la disparition des abeilles sur la biodiversité et l'agriculture peuvent être rapides et économiquement dramatiques.

Localement, les associations et syndicats d'apiculteurs de la région PACA s'inquiètent de la réduction drastique du potentiel apicole de nombreux sites forestiers ou périurbains du fait du débroussailllement règlementaire contre l'incendie. Ces débroussailllements ont plus que triplés en surface depuis que la loi sur le débroussailllement est appliquée plus strictement, à la suite des feux de 2003. Dans un contexte général déjà défavorable aux pollinisateurs, dont la diversité et les populations s'effondrent, les dizaines de milliers d'hectares de débroussailllement le long des routes ou pistes et autour des habitations, ainsi que les pare-feux, constituent une contrainte supplémentaire. Certains ruchers initialement situés en milieux forestiers se sont retrouvés en plein découvert et en plein vent sans avertissement ni concertation. Les sécheresses récurrentes de ces dernières années n'ont fait qu'accentuer le phénomène, les zones ouvertes souffrant plus que les milieux fermés.



Engin de débroussailllement et le résultat de son travail: un sol "propre" et partiellement décapé (photo Baudel J.)

Mais les apiculteurs reconnaissent par expérience que dans certaines conditions, qui restent à préciser, ces débroussailllements peuvent au contraire favoriser les plantes mellifères. La fréquence des interventions et leur date sont sans doute des critères déterminants en lien avec les potentialités des sites (fertilité des sols, autres caractéristiques des sites).

Les objectifs de nos travaux et moyens

Nous poursuivons 4 objectifs

- (1) Etudier dans quelle mesure les débroussailllements règlementaires pour la protection des forêts contre l'incendie ont un impact négatif ou positif sur le potentiel des zones traitées pour les pollinisateurs, particulièrement les abeilles,
- (2) Expérimenter une meilleure gestion spatiale et temporelle de ces débroussailllements pour limiter les effets négatifs ou même améliorer le potentiel apicole et mellifère et favoriser la diversité des pollinisateurs,
- (3) Mettre au point des méthodologies d'évaluation du potentiel mellifère et des protocoles d'expérimentation, ouvrant la voie à une généralisation de la réflexion à d'autres régions ou contextes.
- (4) Mettre rapidement nos résultats à disposition de l'ensemble des personnes et organismes concernés (apiculteurs, forestiers, pompiers, collectivités) sous forme d'un guide technique.

Nous nous appuyons pour ces travaux sur deux types de sites

- (a) un réseau de 100 sites d'étude représentant à la fois l'ensemble des techniques et engins utilisées pour le débroussailllement (mécanique et manuel), les principaux types de milieux concernés (forêts feuillues et résineuses, garrigues), les différentes zones bioclimatiques de la région PACA et des dates plus ou moins lointaine du dernier débroussailllement. Chaque site comporte une zone traitée par la gestion courante et un site témoin proche. Mais l'état préalable de la zone travaillée n'est pas connu.
- (b) Quatre sites d'expérimentation où le travail de débroussailllement est parfaitement contrôlé après un relevé détaillé de l'état préalable de la végétation.



Ruches en forêt (photo Baudel J.)

Les premiers résultats

Les travaux ont commencé en décembre 2009 et doivent se poursuivre au moins jusqu'en décembre 2013. Les résultats sont donnés après un an et demi de suivi (aout 2011).

Le débroussaillage diminue le recouvrement des strates hautes ($H > 0.5m$) au profit de la strate basse ($H < 0.5m$) avec une augmentation significative du sol nu. La xéricité du milieu peut être accentuée par les traitements mécaniques à courte rotation, et la banque de graines persistante du sol ainsi que la capacité à rejeter de souche sont ainsi affectées.



Le temps entre deux opérations dans la gestion actuelle (5 ans) est trop court pour permettre une résilience du milieu ce qui entraîne une modification profonde de la structure, de la physionomie et de la composition floristique des groupements débroussaillés. On observe une forte diminution de l'abondance et du recouvrement des principales espèces mellifères structurantes du milieu notamment le thym et le romarin en zone calcaire. On observe par contre, une augmentation de la diversité floristique mellifère des espèces annuelles herbacées héliophiles, caractéristiques des pelouses et friches. Mais ces espèces ne compensent pas la diminution des principales espèces mellifères. L'impact du débroussaillage sur le potentiel apicole est particulièrement dû à la destruction des espèces mellifères se trouvant dans les strates supérieures à 0,50m et plus particulièrement les arbustes des strates supérieures à 1m. La préservation d'alvéoles devrait donc diminuer de façon conséquente l'impact du débroussaillage sur le potentiel apicole.

Effets d'un débroussaillage au bout d'un an dans une garrigue (photo baudel J.)

Une méthode d'évaluation du potentiel apicole a été mise au point, tenant compte à la fois du recouvrement des plantes mellifère, du nombre de fleurs et de la qualité de cette floraison.

Perspectives

Publication en 2012-2013 d'un guide pratique du débroussaillage pour le respect du potentiel mellifère.

En fonction des financements disponibles, extension de la méthode d'évaluation du potentiel mellifère à l'échelle du paysage de petites régions naturelles ou de grands massifs forestiers.

Divers insectes butinant un ciste (photo Baudel J.)

Références:

BAUDEL Jonathan, VENNETIER Michel - 2011. *Débroussaillage réglementaire et apiculture*. Rapport d'avancement, FEAGA. Cemagref, 7p.

BAUDEL J., VENNETIER M. - 2011. *Comment optimiser pour les pollinisateurs et particulièrement les abeilles, la gestion spatiale et temporelle des débroussaillments réglementaires*. ADAPL infos, n° 20, p. 4-6.

LEMOINE Timothée - 2010. *Étude prospective de l'impact des débroussaillments réglementaires sur la flore mellifère en Provence*. Mémoire de Mastère 2R. Cemagref Aix en Provence, Université Paul Cézanne Aix-Marseille III, Aix en Provence, 54 p. Encadrants Vennetier Michel, Baudel Jonathan

